

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Le présent document tient lieu de contrat

Généralités	M.	Mme.	Mlle.
Nom / prénom			
Nationalité			Etat civil
Date de naissance			Numéro AVS
Adresse			Code postal - Ville
Tél./Mobile			E-mail
N° du passeport ou carte d'identité			Date d'échéance

SECTIONS DE PRÉFÉRENCE

- COURS PREPARATOIRE**
(1'390 CHF x 3 mois) permet de poursuivre la formation en bachelor 1^{ère} année après les 3 mois
- BACHELOR :**
 Architecture Architecture d'intérieur Design
 (1'190 CHF par mois x 36 mois, 3 années de formation)
- BACHELOR EN EMPLOIS :**
 Architecture Architecture d'intérieur Design
 (500 CHF par mois x 36 mois, 3 années de formation)
- MASTER :**
 Architecture Architecture d'intérieur Design
 (1'285 CHF x 12 mois)
- COURS DU SOIR Architecture d'intérieur (Certificat AI)**
 (350 CHF par mois x 18 mois, 2 années de formation)
- COURS DU SOIR Design** (CAS - 1 année / DAS - 2 années)
 (450 CHF par mois x 8 ou 16 mois, - 2 modules par année, logiciel inclus)
- COURS DU SOIR CAO/DAO - Vectorworks** (Attestation)
 (900 CHF par module de 8 cours) - module phase 1 - 2D / module phase 2 - 3D (Logiciel inclus)
- COURS DU SOIR CAO/DAO - ArchiCAD** (Attestation)
 (1'150.- frs. par module de 8 cours) - module phase 1 - module phase 2 (Logiciel inclus)
- COURS DU SOIR Gestion de chantier** (CAS)
 (1'050 CHF le module de 10 cours)
- COURS REG B** (CAS - 1 année / DAS - 2 années)
 (3'980 CHF le module de 15 semaines - 60h00)
- COURS DU SOIR Les fondements du bien-être chez soi**
 (1'500 CHF le module de 12 cours)

1. MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

Préparatoire - Bachelor plein temps et en emploi

La motivation et l'intérêt du candidat sont à la base de son admission, l'âge requis minimum est de 18 ans. Les étudiant(e)s provenant d'autres écoles de la même orientation peuvent, sur présentation d'un dossier, être admis en 1^{ère} ou 2^{ème} ou 3^{ème} année et/ou Master. Chaque dossier est examiné individuellement. Pour les ressortissants hors UE, un VISA et permis de séjour valable, (ceci applicable sur toutes nos formations), sont obligatoires.

REG B : Prérequis, CFC de dessinateur en bâtiment et/ou titre jugé équivalent, 3 à 8 ans de pratique (selon le type de diplôme).

Cours du soir : La motivation et l'intérêt du candidat sont à la base de son admission dès 18 ans

Gestion de chantier : Prérequis, certificat SDC et/ou titre jugé équivalent

CAO/DAO : VectorWorks et/ou ArchiCad Prérequis, certificat SDC et/ou titre jugé équivalent

1^{ère} ETAPE

Dossier d'inscription pour : Préparatoire - Bachelor plein temps - Bachelor en Emploi - Master

- Le formulaire d'inscription de l'école dûment rempli - 2 photos passeport - curriculum vitae
- Copie des certificats/diplômes des études antérieures - lettre de motivation
- Copie de la pièce d'identité
- Délai d'inscription : fin juin, au-delà de cette date, les dossiers seront examinés au cas par cas.

Dossier d'inscription pour : REG B - Cours du soir - Gestion de chantier - CAO/DAO

- Le formulaire d'inscription de l'école dûment rempli + 2 photos passeport + un curriculum vitae + copie de la pièce d'identité

Envoi du dossier d'inscription à :

ÉCOLE SWISS DESIGN CENTER GROUP SA
Avenue Louis-Ruchonnet 2
CH-1003 Lausanne

2^{ème} ETAPE

Tous les candidats seront convoqués pour un entretien avec le directeur de l'école. L'entretien est obligatoire et permet de déterminer les motivations et l'intérêt des candidats en vue de l'inscription définitive. (visioconférence possible pour les ressortissants hors UE).

3^{ème} ETAPE

Paiement: Préparatoire - Bachelor plein temps - Bachelor en Emploi - Master

S'acquitter, dans les 15 jours, des frais d'inscription 250 CHF (Non remboursable en cas de désistement avant le début des cours ou d'arrêt de formation)

Les frais d'inscription pour les ressortissants hors UE sont de 750 CHF (Non remboursable en cas de désistement avant le début des cours ou d'arrêt de formation)

Paiement : REG B - S'acquitter, dès réception de la facture des **frais d'inscription 550 CHF** (Non remboursable en cas de désistement avant le début des cours ou d'arrêt de formation)

Paiement : Cours du soir A.I. + D.I - S'acquitter, dès réception de la facture, **du premier acompte de 350 CHF pour A.I et 450 CHF pour D.I.** (Non remboursable en cas d'arrêt de formation ou désistement avant le début des cours)

Paiement : Gestion de chantier (CAS) - S'acquitter, dès réception du montant total facturé (Non remboursable en cas de désistement avant le début des cours ou d'arrêt de formation)

Paiement : CAO/DAO - S'acquitter, dès réception du montant total facturé (Non remboursable en cas de désistement avant le début des cours ou d'arrêt de formation)

2. PRESTATIONS INCLUSES DANS LES FRAIS D'ECOLAGE

PREPARATOIRE | BACHELOR | MASTER

- Logiciels informatique CAO/DAO (Vectorwork, Artlantis et Archicad).
- Liaison internet ADSL-Wifi (libre d'accès).
- Visites d'entreprises et de chantiers (y.c. casques et gilets de chantier)
- Frais et taxes d'accès au Diplôme final et jury.
- Supplément au diplôme (équivalences ECTS) et son annexe (bachelor).
- Attestation d'études.

REG B | Cours du soir A.I. + D.I., Gestion de chantier & CAO/DAO

- Logiciels informatiques CAO/DAO (Vectorwork, et Archicad) **uniquement cours CAO/DAO**
- Liaison internet ADSL-Wifi (libre d'accès).
- Document de réussite, Attestation - CAS /DAS ou Certificat selon filière.

3. PRESTATIONS NON INCLUSES DANS LES FRAIS D'ECOLAGE

PREPARATOIRE | BACHELORS | MASTER | REG B | Cours du soir A.I. + D.I., Gestion de chantier & CAO/DAO

- Ordinateur portable (MAC ou PC)
- Logiciel Adobe Creative cloud (Bachelor)
- Photocopies
- Matériel maquettes
- Voyages d'études, facultatif.

4. CALENDRIER

Pour les sections bachelor, l'enseignement est donné par année scolaire, et débute en octobre et se termine en juin.

Pour les cours du soir, l'enseignement débute à plusieurs reprises durant l'années scolaire, les dates sont disponibles sur le site internet de l'école : www.swissdesigncenter.ch (espace étudiant / ano-planning)

5. DUREE DE L'INSCRIPTION

L'inscription s'entend pour l'entier de la formation.

6. ANNULATION D'INSCRIPTION

Pour la section Préparatoire : la formation de 3 mois est due en totalité, même si l'étudiant cesse de se rendre à ses cours. Aucun document officiel de l'école ne sera transmis sans le paiement total des écolages.

Le montant de la préparatoire facturé sera dû dans sa totalité après validation et paiement de l'inscription de 250 CHF. Si l'étudiant ne se présente pas au début des cours ou cesse de se rendre à ses cours avant la fin de la durée de la préparatoire, aucun document officiel de l'école ne sera transmis sans le paiement total des écolages. **La somme due selon le contrat, devra être acquittée dans tous les cas.**

Le SDC se réserve le droit de réclamer par voie juridique les sommes dues.

Pour la section Bachelor, sans avis écrit, l'inscription se renouvelle d'office d'année en année pour les bachelors.

Une annulation d'inscription doit être effectuée auprès de la direction un mois avant la fin de l'année contractuelle (octobre à septembre, 12 mois) pour une résiliation au plus tard fin août pour l'année académique suivante.

Le montant du bachelor facturé sera dû dans sa totalité après validation et paiement de l'inscription de 250 CHF. Si l'étudiant ne se présente pas au début des cours ou cesse de se rendre à ses cours avant la fin de l'année, aucun document officiel de l'école ne sera transmis sans le paiement total des écolages. **La somme due, selon le contrat devra être dans tous les cas, acquittée.**

Le SDC se réserve le droit de réclamer par voie juridique les sommes dues.

Pour le cours du soir, sans avis écrit, l'inscription se renouvelle de trimestre en trimestre d'office.

Le montant du cours facturé sera dû dans sa totalité même si l'étudiant cesse de se rendre à ses cours avant la fin de l'année ou d'un trimestre. Un module de cours du soir est équivalent à un trimestre en dépit du nombre de cours qu'il a.

Pour le REG B, sans avis écrit, l'inscription se renouvelle de semestre en semestre d'office.

(15 après-midi par semestre).

Le montant total du semestre facturé doit être acquitté avant le début de la formation dans sa totalité.

Sur demande le semestre peut être payé en 2 fois

Si l'étudiant cesse de se rendre à ses cours avant la fin du semestre, celui-ci est dû dans sa totalité.

Annulation et remboursement : aucun remboursement ne sera consenti.

7. PAIEMENT

Le paiement des écolages doit être effectué au début de chaque mois, ou au début du cours selon la filière choisie. Au 2^{ème} rappel, la formation sera stoppée avec effet immédiat en raison du non-respect du contrat signé.

8. PARTICIPATION

L'Ecole exige une fréquentation régulière des cours par les étudiants (es). L'étudiant(e) est considéré(e) en échec avec une participation aux cours inférieure à 80%. Toute absence non motivée et non justifiée par écrit est sanctionnée. La Direction peut accorder des congés à titre exceptionnel. Ils doivent faire l'objet d'une demande écrite préalable. La Direction peut accorder une interruption de fréquentation des cours particuliers ou de semestre, suite à une demande écrite et motivée de l'étudiant (e).

7. CONTRAT

LE PRÉSENT DOCUMENT TIENT LIEU DE CONTRAT. LE(LA) REPRÉSENTANT(E) LÉGAL(E) DE L'ÉTUDIANT OU L'ÉTUDIANTE ADULTE, DÉCLARE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU FORMULAIRE D'INSCRIPTION, DES TARIFS, DES COURS ET LES ACCEPTE.

Lieu et date

Signature